

1^{er} COLLOQUE
NATIONAL
ÉNERGIE
INDUSTRIE



Gagnons en performance

Palais du Pharo
CENTRE DE CONGRÈS

MARSEILLE

18-19
mars 2015



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

Programme Bulletin d'inscription

Retrouvez toutes les informations sur
www.colloque-energie-industrie2015.ademe.fr

EN PARTENARIAT AVEC :





Gagnons en performance

L'industrie contribue à une consommation substantielle d'énergie : 1/4 de la consommation finale nationale d'énergie, 1/3 de la consommation d'électricité. Cette consommation induit des émissions importantes de gaz à effet de serre, une dépendance énergétique et des charges toujours plus conséquentes pour les industriels. La maîtrise des consommations et l'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'industrie représentent donc des enjeux majeurs, tant sur les problématiques environnementales que pour des aspects de compétitivité de notre industrie.

Aussi, l'ADEME organise son premier colloque national de la performance énergétique dans l'industrie.

Un enjeu fort de ce colloque est d'offrir un espace de rencontres et d'échanges (formels et informels) sur l'innovation, les bonnes pratiques énergétiques, les démarches de management de l'énergie, l'obligation d'audit énergétique... pour les acteurs concernés : les industriels mais aussi les équipementiers, les fabricants, les opérateurs de services énergétiques et les équipes de recherche.

Palais du Pharo
CENTRE DE CONGRÈS

MARSEILLE

18-19
mars 2015



LE PROGRAMME

mercredi 18 mars 2015

www.colloque-energie-industrie2015.ademe.fr



8h30 > 9h30

Accueil des participants



9h30 > 9h45

Ouverture du colloque



9h45 > 12h

Plénière

L'énergie, une question centrale pour la compétitivité industrielle

L'industrie représente 1/4 des consommations d'énergie de la France et possède des gisements d'économies d'énergie non négligeables. Dans un contexte de compétition internationale, la sobriété énergétique peut, mais surtout doit, être un élément décisif pour relancer la compétitivité des entreprises françaises.

Sur la base de retours d'expériences d'industriels qui se sont emparés du challenge de l'efficacité énergétique, mais aussi de témoignages d'entrepreneurs qui développent des solutions, des équipements énergétiquement performants, cette séquence introductive posera un premier tableau des freins et leviers à la performance énergétique en industrie.

Cette séquence interrogera également différents acteurs de promotion de l'efficacité énergétique en industrie, français ou étrangers, afin d'en évaluer les enjeux dans un contexte tant national qu'international.



12h > 14h

Forum et cocktail déjeunatoire



mercredi 18 mars 2015 (suite)

⚡ 14h > 15h45

Ateliers au choix

Atelier 1 | Le management de l'énergie comme projet d'entreprise

EN PARTENARIAT AVEC :



Système de Management de l'Énergie, ISO 50 001, maintenance, indicateurs...

Les opportunités de réduction des consommations d'énergie sont souvent constituées d'actions techniques. Pour garantir la pérennité et la constante progression des gains, le système de management de l'énergie prend en compte les aspects organisationnels permettant de mettre en œuvre un plan d'actions d'économies d'énergie de manière plus systémique.

Ceci permet d'inscrire l'amélioration de la performance énergétique dans la durée en s'appuyant sur les différents piliers sur lesquels repose un système de management de l'énergie : engagement de la direction, responsable énergie (et/ou équipe énergie), revue énergétique, outils de comptage et de mesure, indicateurs, tableaux de bord, plan d'actions.

À travers des retours d'expérience et des témoignages cet atelier répondra aux différentes questions :

- ⚡ Quel intérêt ?
- ⚡ Par où commencer ?
- ⚡ Quels outils et méthodes pour mettre en place un système de management de l'énergie ?

Atelier 2 | L'intégration énergétique pour décupler la performance des process

EN PARTENARIAT AVEC :



Un nouveau regard grâce à l'utilisation de méthodes globales : méthodes des pincements, analyse exergétique...

Toucher l'équilibre d'un process de fabrication peut paraître risqué tant celui-ci peut être complexe. Toutefois, la seule juxtaposition des équipements et des procédés les plus efficaces ne permet pas d'optimiser de manière durable les consommations énergétiques d'un site industriel. Diminuer significativement la facture énergétique nécessite une réflexion sur l'utilisation de l'énergie non pas seulement à l'échelle de l'équipement mais surtout à l'échelle du site.

Au travers de témoignage d'industriels, de bureaux d'études et de présentations d'étude de cas, cet atelier exposera :

- ⚡ différentes méthodes d'analyses systémiques,
- ⚡ les avantages et les limites de ces méthodes,
- ⚡ les gains possibles.



www.colloque-energie-industrie2015.ademe.fr

⚡ 14h > 15h45

Atelier 3 | L'écoconception, une opportunité pour améliorer la performance énergétique des équipements

EN PARTENARIAT AVEC :



Renforcer la compétitivité de l'offre par des équipements industriels éco-efficents

La performance énergétique, et l'éco-efficience de manière générale, constituent désormais pour de nombreux fabricants des critères de différenciation dans l'offre de solutions vers leurs clients industriels. Mais plusieurs questions demeurent :

- ⚡ Comment faire accepter à un client le coût complet et pas seulement le coût d'acquisition d'un équipement ?
- ⚡ Comment intégrer l'éco-efficience dans le développement d'un équipement ?
- ⚡ Existe-t-il des soutiens à une telle démarche ?

Cet atelier se propose d'apporter des réponses à ces questions, notamment via les témoignages de plusieurs fabricants ou équipementiers.

⚡ 15h45 > 16h15

Pause

⚡ 16h15 > 18h

Plénière

Comment financer des investissements énergétiquement performants ?

Comment convaincre de la rentabilité de ces investissements ? Quels sont les acteurs clés, en interne et en externe (banques, société de services énergétiques, énergéticiens...) ? Comment financer l'innovation ?

La mise en œuvre d'un plan d'actions d'économies d'énergie peut se heurter à la barrière financière. Les entreprises peuvent avoir des difficultés à investir : manque de fonds, rentabilité du projet non suffisante, risques liés au développement d'innovations ou aux premières réalisations industrielles...

À travers des témoignages et retours d'expériences d'acteurs clés du secteur, cette séquence apportera un éclairage sur :

- ⚡ la manière d'analyser et de présenter son projet pour convaincre les décideurs financiers ;
- ⚡ l'intégration de la dimension efficacité énergétique dans les programmes d'investissements de l'outil industriel ;
- ⚡ La mobilisation de différents mécanismes comme le tiers financement, les Certificats d'économies d'énergie : bénéfiques, risques, modalités contractuelles.
- ⚡ Les modalités spécifiques de financement de l'innovation du programme Investissements d'Avenir géré par l'ADEME.



LE PROGRAMME

jeudi 19 mars 2015

⚡ 8h30 > 9h

Accueil

⚡ 9h > 10h

Plénière

Une diversité de projets de transition énergétique à des fins de développement économique : l'exemple de Provence-Côte d'Azur

Bassin industriel historique associant plate-formes pétro-chimiques et tissu de PME, la Région PACA est également un nœud essentiel dans l'approvisionnement énergétique de la France. C'est ainsi un terrain d'expérimentation innovant sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire pour associer développement de l'industrie et des emplois et performance énergétique.

Des réalisations emblématiques en PACA seront présentées ainsi que les acteurs principaux et leurs compétences dans le domaine de l'efficacité énergétique, afin d'illustrer la stratégie engagée par les partenaires régionaux : entreprises, organisations professionnelles, État, ADEME...

En effet, des actions très concrètes et d'autres à caractère plus stratégiques sont mises en œuvre : recensement des actions d'efficacité énergétique envisagées par les industriels (et ne trouvant pas d'écho au sein de leur entreprise pour leur réalisation), montage d'opérations collectives avec les partenaires financiers publics, réflexions sur la mobilisation des crédits en région et nationaux, réflexions sur la formation...

Cette plénière sera l'occasion de donner la parole aux porteurs de projets acteurs de cette transition économique.

⚡ 10h > 10h30

Pause



www.colloque-energie-industrie2015.ademe.fr

⚡ 10h30 > 12h15

Ateliers au choix

EN PARTENARIAT AVEC :



Atelier 4 | L'audit énergétique dans l'industrie

Actualité réglementaire, opportunités, rôle des bureaux d'études

À partir du 5 décembre 2015, les grandes entreprises devront obligatoirement réaliser un audit énergétique tous les 4 ans.

Que l'on soit une grande entreprise ou une PME, la réalisation d'un audit énergétique permet de réaliser un bilan de sa situation énergétique globale, d'estimer ses besoins énergétiques, de quantifier les potentiels d'économies d'énergie et de définir les actions nécessaires à la réalisation de ces économies et ce, en toute objectivité.

Grâce aux témoignages d'entreprises et de bureaux d'études, cet atelier abordera le **contexte réglementaire**, le déroulé d'un **audit** et son intérêt pour **passer à l'action**, l'**accompagnement** par des bureaux d'étude.

Atelier 5 | Énergies fatales : une manne à exploiter par les industriels

État des lieux des enjeux, solutions technologiques de valorisation, retours d'expériences

Des quantités substantielles d'énergies résiduelles issues des procédés industriels sont inexploitées. Ainsi environ 20% de la consommation de combustible de l'industrie est perdue sous forme de chaleur à plus de 100°C dans les chaudières, séchoirs et fours :

- ⚡ **au niveau du site industriel** : une valorisation de chaleur permet une valorisation économique, et constitue un élément de compétitivité ;
- ⚡ **au niveau du territoire** : l'énergie perdue peut être utilisée par des tiers ;
- ⚡ **au niveau du pays** : valoriser de la chaleur fatale permet de mieux gérer une énergie primaire importée.

À travers les retours d'expériences de différents industriels témoins, l'atelier propose d'apporter des réponses aux différentes questions d'entreprises souhaitant exploiter leurs chaleurs perdues :

- ⚡ **Comment identifier et évaluer les gisements de chaleur récupérable sur un site ?**
- ⚡ **Quelles solutions de valorisation existe-t-il ?**
- ⚡ **Quels sont les gains économiques ?**

EN PARTENARIAT AVEC :



jeudi 19 mars 2015 (suite)

10h30 > 12h15 Atelier 6 | Intégration des EnR et stratégies d'effacement : quels bénéfices pour les industriels ?

EN PARTENARIAT AVEC :



Enjeux dans l'industrie, spécificités de mise en oeuvre

Aujourd'hui, seulement 10% des combustibles utilisés dans l'industrie proviennent de sources renouvelables, principalement de la biomasse. Pourtant, l'intégration d'énergies renouvelables peut s'avérer particulièrement avantageuse pour les industriels. Cette stratégie de diversification de l'approvisionnement énergétique peut aussi s'accompagner d'une réflexion sur les capacités d'effacement permettant ainsi de réduire leur facture énergétique globale.

Sur la base de témoignages d'industriels, d'opérateurs et d'équipementiers du secteur, les échanges apporteront des réponses sur :

- ⚡ Comment les énergies renouvelables peuvent-elles répondre à un besoin de chaleur et/ou d'électricité pour un industriel ?
- ⚡ Comment un industriel peut-il valoriser la flexibilité de son procédé par l'effacement ?

12h15 > 14h Forum et cocktail déjeunatoire

14h > 15h45 Plénière

L'usine du futur

En cohérence avec la transition énergétique, la France doit gagner en compétitivité et maintenir de l'emploi industriel. De nouveaux modèles d'usines, dites du futur, sont à l'étude. Cette définition regroupe plusieurs approches mais ces usines du futur devront impérativement être plus efficaces en ressources (énergie et matière) et plus propres.

Des industriels, des experts et des institutionnels, aborderont les questions suivantes :

- ⚡ Qu'est-ce qu'une usine du futur ?
- ⚡ Quelles initiatives d'usines du futur en cours ?
- ⚡ Quels acteurs mobilisés ?
- ⚡ Quelles synergies dans les politiques publiques actuelles et à venir ?

15h45 > 16h Conclusion

Bulletin d'inscription Colloque Énergie Industrie 18 & 19 mars 2015

Veillez compléter intégralement le bulletin d'inscription, et l'adresser à :
ADEME - Brigitte BOUHOURS - Régisseur des recettes 27, rue Louis Vicat
75737 PARIS cedex 15 - Tél : 01 47 65 23 73 - Fax : 01 46 38 37 19

**À RETOURNER
avant le
11 mars 2015**

Madame Monsieur
Nom (en capitales) :
Prénom :
Organisme/société :

Merci de préciser si vous êtes un/une : Collectivité Entreprise
 Centre de recherche / Laboratoire Organisme consulaire Bureau d'études / Éco-entreprise
 Service / Agence de l'État Association Autre, précisez :

Fonction : Dirigeant / Élu Directeur / Chef de service Ingénieur / Technicien
 Chargé de mission / Chef de projet Chercheur / Enseignant Autre, précisez :
Direction/département/service :
Adresse :
Code postal : Ville :
Pays : Courriel (obligatoire) :
Téléphone fixe : Téléphone portable : Fax :

Mode de transport principal pour vous rendre au colloque :
 Voiture Co-voiturage Train
 Avion Transport en commun (bus - métro - tram) À pied En vélo

Je m'inscris pour (cochez la case de votre choix)
 Les 18 et 19 mars 2015 Uniquement le 18 mars Uniquement le 19 mars

J'assisterai aux ateliers et cocktail suivants
Mercredi 18 mars : 14 h - 15 h 45 (cochez une case)
 Atelier 1 : Le management de l'énergie comme projet d'entreprise
 Atelier 2 : Intégration énergétique : repenser vos procédés
 Atelier 3 : L'écoconception, une opportunité pour améliorer la performance énergétique des équipements



Mercredi 18 mars, au choix : - Visite guidée du MuCEM (18h30-20h) Oui Non
- Découverte de la rade en bateau (18h30-20h) Oui Non

Jeudi 19 mars : 10 h 30 - 12 h 15 (cochez une case)
 Atelier 4 : L'audit énergétique dans l'industrie
 Atelier 5 : Énergies fatales : une manne à exploiter par les industriels
 Atelier 6 : Intégration des EnR et stratégies d'effacement : quels bénéfices pour les industriels ?

J'atteste sur l'honneur être habilité(e) à passer commande
Signature et cachet de la société ou de l'organisme (obligatoires) :

Droits d'inscription
 2 jours au prix de 350 € / personne* 1 jour au prix de 250 € / personne*

Tarif préférentiel
Merci de contacter l'organisation du colloque

Suite au dos .../...

Règlement

au comptant (obligatoire pour toute personne physique ou morale domiciliée hors du territoire français) :

- via le site dédié www.colloque-energie-industrie2015.ademe.fr (paiement sécurisé)
- par chèque bancaire ou postal joint à l'ordre du Régisseur de recettes de l'ADEME

à réception d'une facture

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Agent comptable de l'ADEME
- par virement ou par mandat administratif à l'ordre de l'Agent comptable de l'ADEME
 - avant l'événement
 - sur service fait

En indiquant dans le libellé du virement « Colloque Énergie Industrie 2015 » et le nom du (des) participant(s).
Trésorerie Générale de Maine et Loire, 1 rue Talot, BP 84112, 49041 ANGERS cedex 01 - code banque : 10071
code guichet : 49000 - N° de compte : 00001000206 - Clé : 07 - N° Siret : 385 290 309 00454 - Code APE : 8413Z
N° IBAN : FR-76-1007-1490-0000-0010-0020-607 BIC TRPUFRP1

* Prix nets de taxes (établissement public à caractère industriel et commercial non assujéti à la TVA), exonération accordée par le Ministère du Budget le 15 juillet 1993)

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. En nous confiant vos coordonnées vous pouvez être amenés à être également informés de nos autres manifestations et éditions par mèl ou courrier : si vous ne le souhaitez pas, il suffit de nous le préciser en cochant la case ici

Conditions d'inscription

Date limite d'inscription : 11 mars 2015

Si vous avez la possibilité de régler votre inscription en ligne, vous pouvez vous inscrire directement sur ce site dédié à la rubrique « inscription » :

www.colloque-energie-industrie2015.ademe.fr

FRAIS BANCAIRES

Les frais de virement et de transfert sont à votre charge.

MODIFICATION/ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Toute modification ou annulation de l'inscription devra être notifiée par écrit au plus tard le 11 mars 2015. Aucun remboursement ou avoir ne pourra être émis après cette date.

ATTESTATION DE PRÉSENCE

Votre demande devra être adressée à Brigitte Bouhours
Régisseur des Recettes - 27, rue Louis Vicat - 75737 PARIS cedex 15
Ce colloque ne relevant pas d'une action de formation,
l'ADEME ne délivrera pas de convention.



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

DATES ET HORAIRES

Mercredi 18 mars 2015

Accueil des participants à partir de 8h30

Horaires du colloque : 9h30 - 18h

Jeudi 19 mars 2015

Accueil des participants à partir de 8h30

Horaires du colloque : 9h - 16h

TRANSPORT

Itinéraire pour vous rendre au Palais du Pharo depuis la gare St Charles en transports en commun

- Prendre le métro 1, descendre au «Vieux Port» puis prendre le bus N°83 arrêt «Le Pharo».
- Du Vieux Port au Pharo : 15 mn de marche le long du quai de Rive Neuve puis en longeant la rue Charles Livon.

Vous arrivez par le train

Vous pourrez bénéficier d'une réduction (1) sur vos billets de train aller-retour à condition de présenter, lors de la réservation, le fichet SNCF Congrès que vous nous adresserons avec votre confirmation d'inscription. Conservez ce fichet avec vos billets pour le présenter au contrôleur.

(1) sous réserve de disponibilité de places à tarif réduit.

Plus d'informations sur la gare de Marseille :

www.gares-en-mouvement.com

Location de vélos

Découvrez le vélo sur <https://abo-marseille.cyclocity.fr>

Vous arrivez en voiture

- En provenance de Lyon : A7 puis A51
- En provenance de Nice : A8 puis A52 puis A50 - Boulevard Rabateau - Avenue du Prado - Corniche Kennedy puis Avenue Pasteur

- En provenance de Barcelone : A9 puis A7 puis A50 ou A55 Tunnel Prado - Carénage direction Pharo/Les Catalans

Parkings

- 50 m, Parking Omniparc Epolia (400 places)
- 700 m, Parking Vieux-Port la Criée Vinci Park (308 places)
- 900 m, Parking Estienne d'Orves Gagneraud (655 places)

Vous arrivez en avion

Aéroport Marseille Provence - 13700 Marignane

Tél. : 04 42 14 14 14

contact@marseille-provence.aeroport.fr

www.marseille.aeroport.fr

L'aéroport de Marignane est situé à 25 km de Marseille centre. Des navettes entre la gare Saint-Charles et l'aéroport partent toutes les 20 mn.

Vous arrivez en bateau

Gare maritime - 23, place Joliette 13002 Marseille

Tél. : 04 91 39 45 66

www.marseille-port.fr

Plus d'informations sur les moyens d'accès à Marseille et les transports en commun :

www.marseille-tourisme.com/fr/marseille-pratique/

[acces-et-transports](http://www.marseille-tourisme.com/fr/marseille-pratique/acces-et-transports)

www.rtm.fr/guide-voyageur/se-deplacer

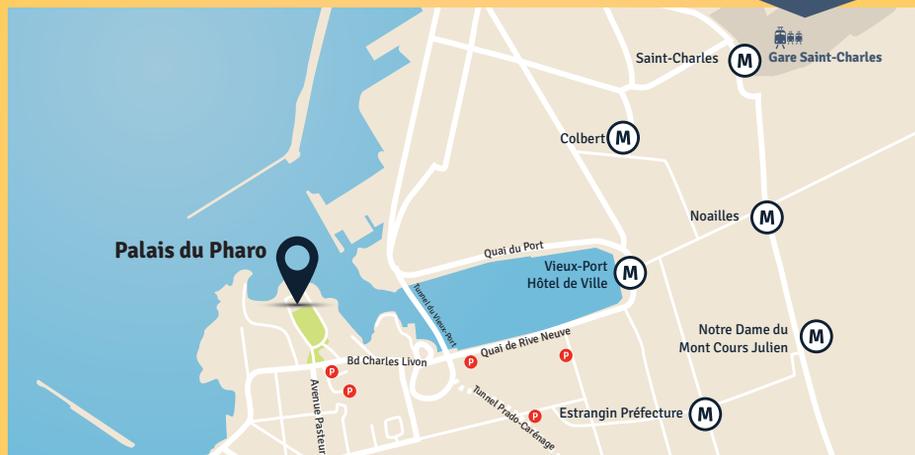
HÉBERGEMENT

L'hébergement est à la charge de chaque participant. Retrouvez un lien vers une centrale de réservation dédié au colloque sur notre site :

www.colloque-energie-industrie2015.ademe.fr

Il existe aussi différents sites de réservation dont

www.venero.com



MOYENS D'ACCÈS

Itinéraire pour vous rendre au Palais du Pharo depuis la gare St Charles en transports en commun :

- Prendre le métro 1, descendre au «Vieux Port» puis prendre le bus N°83 arrêt «Le Pharo».
- Du Vieux Port au Pharo : 15 mn de marche le long du quai de Rive Neuve puis en longeant la rue Charles Livon.

Location de vélos

Découvrez le vélo sur <https://abo-marseille.cyclocity.fr>



www.colloque-energie-industrie2015.ademe.fr

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

www.ademe.fr